



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny
DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara
EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KOUAME N'Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise entre **5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.
Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (:) (;), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, La notion de transcendance : son sens, son évolution, Paris, Armand Colin, 548 p.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, 300 p.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des dévelopeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *et al.* : (K. Arnaud *et al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginaires doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– **Les Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7. 1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos

seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration. La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux.

Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

SOMMAIRE

Ernest BASSANE, Koudougou Frédéric KONTOGOM	
Approche paradigmique et syntagmatique des personnages seniors dans la littérature africaine écrite : entre civilité et absurdité	9-22
Pascal GRENG	
Le rite initiatique « laba » chez les Mousgum de la vallée du Logone : un mode opératoire de l'intégration socioculturelle transfrontalière	23-37
Christ Guy Roland GBAKRE	
L'approche rousseauiste de la séparation des pouvoirs un idéal d'équilibre social	38-51
Dein Fulgence TIEMOKO	
Les violences transfrontalières post-crise électorale à l'ouest de la côte d'Ivoire : une des conséquences de la déstabilisation de l'espace frontalier ivoiro-libérien (1989-2013)	52-68
Mamadou TOP	
La communication institutionnelle d'Orange face au boycott des usagers durant la crise de 2020	69-80
Gninlan Hervé COULIBALY; Diane Natacha ADOUKO, épouse KOUADIO; Awa OUATTARA	
Les contraintes de la durabilité du karité dans la région du poro (nord ivoirien)	81-91
Moussa FOFANA, Oumarou AROU	
Enfant malade et mécanismes de recours aux soins endogènes dans la commune VI du district de Bamako (Mali)	92-108
Sandrine KEULAI	
Le parcours du personnage romanesque : de l'ascension à la déchéance sociale	109-125
Ahibalè KAMBOULE	
Appropriation des pratiques culturelles et culturelle comme figures d'identité dans le roman burkinabè francophone	126-139
Ernest BASSANE	
Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso: pour une sociologie de la littérature d'un épiphénomène	140-152
Ibrahima Sadio FOFANA, Mahamar ATTINO	
Gestion des pêcheries le long du fleuve Niger dans le cercle de Mopti (Mali))	153-171
Gnéba Tanoh Paulin WATTO, Amoin Marie Laure KOUADIO	
L'aliéné : une figure plurielle dans BlacKkKlansman de Spike Lee ainsi que Foe et Life and Times of Michael K de John Maxwell Coetzee	172-182
Bertille-Laure DJUISSI GUEUTUE	
La stylistique à la rescoussse des circonstants propositionnels	183-200
N'Zué Koffi Arsène GNA, Valoua FOFANA, Tiémoko DOUMBIA	
La baisse des revenus tirés du cacao et repositionnement socio-économiques des femmes dans les ménages ruraux de la région de San-Pedro	201-218
Maurice Youan BI TIE	
La résistance des Sia face à la colonisation française (1901 – 1904)	219-232
Farsia Korme NEMSOU	
Enseignement de l'éducation civique et morale dans des collèges de N'Djamena /Tchad : vers une contribution à la citoyenneté	233-245

Sékré Alphonse GBODJE, Hosséwon Rolland Pacôme OULAI, Djolé Jean Claude KOMENAN	
Implantation et évolution du pentecotisme en Côte d'Ivoire jusqu'en 1990	246-262
Carelle Prisca Aya KOUAME-KONATE	
Contextualisation communicationnelle de la question sécuritaire inclusive et durable à Bouaké	263-277
Zoulcoufouli ZONOU	
L'animal comme figure d'autorité dans Memoires de porc-épic d'Alain Mabanckou et En attendant le vote des bêtes sauvages de Ahmadou Kourouma	278-286
Bambado BALDE	
Le phénomène du décrochage scolaire dans la ville de Saint-Louis du Sénégal : cas du lycée Charles De Gaulle	287-305
Emmanuel BATIONO, Drissa TAO	
Environnement numérique et promotion de la diversité des expressions culturelles à l'aune de la convention 2005 de l'UNESCO dans l'espace UEMOA	306-320

Les contraintes de la durabilité du karité dans la région du poro (nord ivoirien)

Gninlnan Hervé COULIBALY

Enseignant-chercheur

Département de sociologie

Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo

gninlnan7@gmail.com

Diane Natacha ADOUKO, épouse KOUADIO

Attachée de recherche

Département de sociologie

Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo

kouadiodianenat@gmail.com

Awa OUATTARA

Master de sociologie

Université Peleforo GON COULIBALY de Korhogo

ouattaraawa907@gmail.com

Résumé

La forte demande sociale, industrielle et pharmacologique du karité en fait une filière porteuse. Mais cette spéculation fait face à une contrainte de viabilité dans le Poro, au nord de la Côte d'Ivoire. La présente contribution vise à analyser les facteurs qui entravent sa durabilité dans cet espace social. La méthodologie se fonde sur une approche qualitative combinant observation, documentation et entretiens auprès de trente-quatre acteurs locaux, ciblés par saturation. Les investigations ont porté sur la fonction socio-économique du karité et sur les vecteurs de menace sur sa durabilité.

Les résultats révèlent qu'en dépit de la place du karité dans l'identité féminine sénoufo et dans l'économie locale, un faisceau de déterminants menacent sa continuité : la dérégulation d'accès, l'abattage de l'arbre et des pratiques non durables de récolte des graines de karité. Il faut faire également mention du changement climatique et de la sécheresse. Ces pesanteurs anthropiques et du climat sur la constance du karité ne sont cependant pas insurmontables ; pour peu que des normes et pratiques promouvant une éco-économie et un contrôle social de cette espèce ligneuse, soit implementée dans le Poro.

Mots-clés : Karité, pratiques non durables, facteur anthropique, changement climatique, Korhogo

Abstract

The strong social demand for shea butter, both from the cosmetics and pharmaceutical industries, makes it a promising sector. But this sector faces a viability constraint in Poro, in the north of Ivory Coast. This contribution aims to analyze the human and biophysical factors that hinder its sustainability in this social space. The methodology is based on a qualitative approach combining observation, documentation, and interviews with thirty-four local stakeholders targeted by saturation. The investigations focused on the socioeconomic function of shea and the threats to its sustainability.

The results reveal that despite shea's place in Senufo women's identity and the local economy, a range of determinants threaten its continuity: deregulation of access, tree felling, and unsustainable shea seed harvesting practices. Climate change and drought must also be mentioned. These anthropogenic and climatic constraints on the constancy of shea are not, however, insurmountable; provided that standards and practices promoting an eco-economy and social control of this woody species are implemented in Poro.

Keywords : Shea, unsustainable practices, anthropogenic factor, climate change, Korhogo

Introduction

L'agro-économie représente, en particulier pour les masses paysannes, un secteur d'opportunités numéraires qui leur permet de s'affranchir de la précarité sociale. Dans cette veine, la chaîne des valeurs du karité offre aux femmes rurales, défavorisées par les pesanteurs des structures sociales très souvent patriarcales, un atout important d'émancipation de la pauvreté (G.H. Coulibaly, 2024 : 9). En effet comme l'ont souligné Y. S. K. Koffi et al. (2021 : 7-8), la production du karité est une source de revenus importante pour de nombreux ménages ruraux.

Cependant la viabilité de cette spéculation qui fait vivre 3 millions de femmes en Afrique et dont la Côte d'Ivoire est le 5^e producteur mondial, est fragilisée par un faisceau de facteurs sociaux et environnementaux (A. Maiga et O. Kologo, 2010 : 15). Aussi, le défaut de sensibilisation aux enjeux de la durabilité de la filière du karité conduit-il à des pratiques non durables qui menacent la pérennité de la production.

Dans la région du Poro au nord de la Côte d'Ivoire, le karité joue un rôle culturel et symbolique majeur, fondé sur une conception sacrée de cette spéculation à laquelle l'on prête des vertus de protection et de vie. Il est souvent associé à des cérémonies importantes, telles que les mariages, les naissances et les rituels de guérison. Le karité sert par ailleurs de subsistance aux populations locales : les chenilles, les feuilles, les fruits et les amandes de karité sont consommés localement et constituent une source importante de vitamines et de minéraux (Y. S. K. Koffi et al., 2021 : 7-8).

Par ailleurs la technicité mobilisée dans la chaîne traditionnelle de fabrication du beurre de karité constitue une expression de l'identité féminine sénoufo. Au plan de l'économie locale, la chaîne de valeurs du karité constitue une ressource vitale pour les acteurs féminins du Poro. En effet, les usages du karité, en particulier pour l'industrie cosmétique et pharmaceutique, en font un secteur à fort potentiel économique (J. Carney et M. Elias, 2004 : 72-75). Les solidarités qui se structurent autour de son exploitation créent ainsi un réseau entrepreneurial qui permet aux femmes productrices du karité du Poro, de s'affranchir de l'invisibilité sociale et économique (H. Abdelkhalik et al., 2021 : 283-289 ; G.H. Coulibaly, op. cit : 9). Aussi au plan écologique, le karité joue-t-il un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement local par l'absorption du dioxyde de carbone. La production durable du karité dans le Poro est par conséquent un enjeu crucial à la fois économique, culturel et environnemental.

Cependant, malgré sa fonction culturelle et son importance économique (Sidwya, 2024 : 3), la production du beurre de karité dans la région du Poro est mise à mal par une existence déclinante de l'arbre liée à des facteurs humains et climatiques qui font de cette arboriculture une espèce menacée (UICN, 2020 : 5). Il y a pour ainsi dire des risques que cette situation entraîne une précarité pour les populations locales, en particulier les femmes productrices et transformatrices du beurre de karité.

Le but de cette contribution est donc de déterminer les contraintes qui entravent la durabilité du karité dans la région du Poro. Notre angle de recherche se fonde sur le soupçon heuristique qu'à la disparité du karité comme déterminant de son évanescence, des pratiques de contre-durabilité des acteurs locaux sont également à la base des contraintes de sa pérennité.

1. Recueil des données de terrain

L'étude a été effectuée à Korhogo, chef-lieu de la région du Poro, un agropole de production et de transformation du beurre de karité. Cette localité est cependant aujourd'hui confrontée à une disponibilité limitée du verger de karité, qui influe négativement sur toute sa chaîne de valeurs.

L'approche qualitative comportant recherche documentaire et entretiens et a été adoptée pour en comprendre ses causalités. La recherche documentaire s'est axée sur des travaux en lien avec les questions de la durabilité du karité dans les espaces ruraux de l'Afrique subsaharienne en général et de la région du Poro en particulier. Des ouvrages généraux, des articles et rapports d'étude ont ainsi été consultés. Ont été associés à cette recherche documentaire, des entretiens auprès de femmes productrices et transformatrices de beurre de karité de la coopérative *Chigata* (21) ; de commerçantes de grains de karité (8), d'agents de l'ANADER (Agence Nationale pour le Développement Rural) de Korhogo (5). Cet échantillon de 34 acteurs a été réalisé aléatoirement par saturation. Par ailleurs l'analyse du contenu des entretiens a été effectuée en vue d'identifier le narratif en lien avec l'importance social du karité et les facteurs structurants pesant sur sa durabilité dans le Poro.

2. Résultats

2.1. L'importance sociale et économique du karité dans le Poro

2.1.1. Le karité entre représentations sociales et pratiques culturelles à Korhogo

Le karité revêt une dimension symbolique et culturelle profonde pour les sénoufos.

- Sacralité et symbolisme de vie autour du karité

Les entretiens révèlent que le karité, connu sous le nom de "gbe" en langue sénoufo, est considéré comme un arbre sacré. Il est associé à la déesse *Kourouba*, divinité chthonienne et de la maternité. L'arbre est vénéré en tant qu'entité sacrée pour ses vertus nourricières, protectrices, et de capacité à donner la vie. En effet le sénoufo plante parfois la graine de karité à la naissance d'un enfant, marquant ainsi le lien entre l'arbre et la vie. L'imaginaire sénoufo lui attribue des pouvoirs méta sociaux, qui prémunissent contre les mauvais esprits et favorisent le succès. Des rituels et des sacrifices sont dans ce sens parfois effectués au pied des karités pour implorer leur protection. Les sénoufos utilisent aussi le beurre de karité lors de cérémonies funéraires et du rite initiatique du Poro. Il est considéré comme un élément de communication entre le monde visible et insubstantiel, qui permet d'honorer les ancêtres et de recevoir leur bénédiction. Outre ses usages culinaires, médicinaux, thérapeutiques et cosmétiques, la présence du karité dans les villages sénoufos assure une fonction sociale de bénédiction et de prospérité. En effet comme le soutient S.K., commerçante de graines de karité : « *Le karité est sacré et est source de bienfaits chez nous les sénoufos car il existe depuis le temps de nos ancêtres qui l'ont adoré* ». Ce mythe est entretenu par la longévité de l'arbre qui peut exister pendant deux à trois siècles.

- La production du beurre de karité : une identité féminine sénoufo

La production et la transformation du karité sont des activités traditionnellement performées par les femmes sénoufos. Le savoir-faire lié à la transformation du fruit du karité en beurre, se transmet de mères à filles dès l'enfance, pérennisant la transmission intergénérationnelle de cette pratique ancestrale. Le karité constitue par conséquent un héritage culturel de la communauté sénoufo. Il est un symbole de la force, de la sagesse et de la créativité de la femme sénoufo. Cette arboriculture est pour ainsi dire étroitement associée à la féminité dans la sociologie de cette sociosphère, en atteste K.F., membre de la coopérative féminine *Chigata* : « *Le vrai beurre de karité, c'est chez nous ici à Korhogo que c'est fabriqué, car seules les femmes sénoufos ont le savoir-faire pour cela. Chez nous ici tu ne peux pas parler de karité sans mettre la femme devant* ».

2.1.2. Importance du karité dans l'économie locale korhogolaise

La production et la commercialisation du beurre de karité contribuent à l'autonomisation des femmes sénoufos, qui constituent l'essentiel des acteurs de la filière. Elles se regroupent en coopératives pour la production et la vente du beurre, ce qui favorise une économie sociale solidaire. La production et le négoce de karité constituent donc une source importante de revenus pour les femmes rurales de Korhogo. Cette activité leur permet de subvenir aux besoins de leurs familles et de participer à la vie économique du ménage et de la communauté. Le karité contribue

ainsi à l'autonomisation des femmes et à la réduction de la pauvreté. Au plan local, la filière karité stimule le développement local en créant des emplois et en générant des revenus. Le karité est donc un facteur important du développement durable de la région du Poro, comme le soutient A.S., collectrice de graines de karité : « *C'est grâce au karité que nous les femmes on peut s'en sortir un peu et aider nos familles ici à Korhogo* ».

2.2. Les contraintes de durabilité du karité dans le Poro

La production du beurre de karité est confrontée dans sa viabilité, à diverses pesanteurs dans la région du Poro.

2.2.1. Le facteur humain dans la contrainte de durabilité du karité à Korhogo

Nous explorons dans cette section les causes humaines liées à la menace de durabilité du karité dans la région du Poro.

2.2.1.1. Les pratiques non durables de récolte des graines de karité

La récolte des graines de karité constitue l'une des étapes cruciales dans la production du beurre de karité qui est principalement réservée aux femmes. À Korhogo, cette activité se déroule généralement entre la mi-Juin et la mi-Septembre, en période d'hivernage. En cette saison, les fruits du karité sont mûrs et tombent naturellement au sol. Cependant, l'on observe que dans la pratique de récolte des graines de karité, certaines femmes ne se limitent pas qu'aux fruits mûrs tombés, elles cueillent également parfois ceux qui restent sur l'arbre et dont la maturité n'est pas encore achevée pour contenir suffisamment d'huile. En témoigne les propos de E.S., membre de la coopérative Chigata : « *Sincèrement nous cueillons plusieurs fois les fruits non mûrs pour combler le vide des kilos perdus et puis quand ça sèche il n'y a pas de différence à mes yeux avec les murs* ». Cette pratique met en mal le cycle végétatif du karité et par conséquent menace sa productivité.

2.2.1.2. L'abattage de l'arbre de karité

L'abattage des arbres de karité est une pratique courante à Korhogo, motivée par des raisons économiques à court terme. En effet les populations locales abattent ces arbres pour l'agriculture extensive notamment l'anacarde, pour le bois de chauffe, construire des maisons ou produire du charbon de bois. La culture attelée est également à la base de l'abattage de l'arbre de karité qui gênerait la traction animale. En atteste les propos de C.K., et B.M, agents de l'ANADER : « *L'abattage des arbres de karité pour en faire des mortiers et autres est destructrice pour cet arbre* » ; « *Le karité est un arbre exploité pour son bois résistant en vue du charbon et cela affecte énormément l'environnement* ». L'abattage intensif des arbres de karité a en effet des conséquences graves sur l'environnement et sur la production de beurre de karité. L'élimination de ces arbres réduit la

disponibilité des noix qui sont la principale matière première utilisée pour en extraire le beurre. Par conséquent, avec moins d'arbres, il y a une baisse significative de ce dérivé du karité sur le marché.

De plus, comme signifié supra, la récolte du karité constitue un socle culturel pour les sénoufos, qui valorisent cette activité à la fois comme un moyen de subsistance et comme un symbole de leur identité. Par conséquent, la destruction de cet arbre menace non seulement leur économie, mais aussi leur patrimoine culturel et leurs pratiques traditionnelles. Les rituels, les fêtes et les coutumes liés à l'arbre du karité sont des éléments importants de l'héritage senoufo, de sorte que sa disparition pourrait avoir un impact sur la vie sociale et culturelle de cette communauté.

2.2.1.3. L'accès dérégulé à l'arbre de karité

Le karité pousse dans les savanes du nord à l'état de nature. La saisonnalité de sa production en fait une spéculation socialement sollicitée pour ses fonctions culturelles, médicales et cosmétiques. La demande sociale de cet arbre n'est malheureusement pas règlementée ou encadrée par des normes locales aux fins de permettre sa régénération naturelle. Cette dérégulation contribue par conséquent à la vulnérabilité de l'arbre et à l'inefficacité de sa production. C'est pour cette raison que selon T.C., agent ANADER de Korhogo : « *On doit réglementer l'accès à l'arbre de karité, parce que trop de gens font n'importe quoi avec. Ils cueillent les fruits quand ils ne sont pas mûrs* ».

2.2.1.4. Un régime foncier coutumier peu incitatif à la protection arbustive

L'analyse du fonctionnement foncier en pays sénoufo révèle un système ancré davantage sur la promotion de l'idéologie matrilinéaire de transmission des droits fonciers et la thésaurisation des patrimoines lignagers et familiaux, que sur la protection arbustive. En effet, exception faite des espaces sacrés dont la plupart abritent les rites initiatiques de l'institution du Poro, l'exploitation de la nature et de ses ressources est passée de l'agriculture familiale, circonscrite et substantielle, à une agriculture intensive, productiviste et consommatrice d'espace, tractée par les spéculations de l'anacarde et du coton. Cette tendance collective dans le Poro à la capitalisation économique de l'espace est donc plus encline à la coupe arbustive, dont l'arbre de karité, entraînant ainsi sa raréfaction. Dame O. K., commerçante de graines de karité affirme à ce sujet : « *Nous on ne voit pas trop le côté de la protection du karité. C'est comment on va produire l'anacarde, le coton, comment on va utiliser la terre pour avoir de l'argent qui nous préoccupe actuellement. Mais si on continue comme ça, nos enfants ils auront quoi ?* ».

2.2.2. Le facteur climatique et la sécheresse

Dans cette partie, nous passons en revue les déterminants biophysiques d'altération de la viabilité du karité dans le Poro.

2.2.2.1. Le changement climatique

Les variations climatiques et l'augmentation des températures ont un impact négatif sur la croissance des arbres de karité et la maturation des noix, réduisant ainsi la production globale de beurre de karité. Les périodes également de sécheresses qui sont de plus en plus prolongées, affectent négativement la croissance et la production des arbres de karité comme l'affirme D.N., animateur rural à l'ANADER de Korhogo : « *Si le karité est très menacé aujourd'hui, cela est en partie à cause du changement climatique et aux différentes pratiques agricoles qui affaiblissent les sols* ».

2.2.2.2. Sécheresse et irrégularité de la disponibilité des graines de karité

La production du beurre de karité est soumise à des fluctuations annuelles dans la région du Poro, en raison de sa distribution irrégulière. La production des graines de karité étant saisonnière, concentrée sur une période courte de l'année (entre les mois de Juin et Juillet), cela crée des ruptures de stock et des fluctuations de prix. Cette situation rend donc la collecte des graines difficile et coûteuse. T, F. membre de la coopérative Chigata soutient à ce propos : « *Le manque de graines de karité fait que ce que nous trouvons sur le marché devient très cher et nous sommes obligés de les acheter pour nourrir nos familles* ».

Les périodes de sécheresse créent donc l'irrégularité de la production de graines qui a des conséquences significatives au plan social et économique sénoufo. Cette situation entraîne la perte d'une source de revenus importante pour les femmes senoufos. Ces dernières sont souvent confrontées à des difficultés économiques lorsqu'elles n'ont plus accès aux ressources du karité, ce qui entraîne une réduction de leur marge d'autonomisation.

2.2.2.3. Le déficit de parcs à karité : un chaînon manquant de la durabilité du karité dans le Poro

La difficulté d'accès aux graines de karité est une contrainte pour les femmes sénoufos, dans la mesure où la demande sociale de ses dérivés sur le marché est croissante, comme le témoigne C.M., membre de la coopérative Chigata : « *De nos jours, nous avons remarqué que les arbres de karité ne produisent plus comme avant. Ça dure avant de donner des fruits ou bien il y a même des arbres qui refusent de produire et ça nous pose des problèmes sur le marché avec les productrices* ».

Cette difficulté dans l'approvisionnement des graines de karité n'est pas seulement liée à la disparité de l'arbre, mais aussi à un manque d'initiatives institutionnelles dans la vulgarisation de parcs à karité. Même si des actions sont naissantes à cet effet au niveau du département d'agrologie de l'université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, en termes de recherches, elles restent encore au stade de spéculations académiques sans impact social immédiate à grande échelle. La production de beurre de karité à partir de semences génétiquement maîtrisées permettrait de ce point de vue d'extensifier son couvert arbustier afin de rendre ainsi sa disponibilité plus accrue.

2.2.3. Comportement et normes alternatifs pour une soutenabilité du karité dans le Poro

Nous ébauchons dans cette partie des alternatives susceptibles de réduire la menace existentielle du karité dans le Poro.

2.2.4.1. L'implémentation d'une conscience écologique liée au karité

Nos investigations ont mis en exergue le facteur anthropique dans l'évanescence du karité dans le Poro. Ce déterminant humain se décline par des pratiques non durables ou ne favorisant pas sa régénération, se traduisant parfois par des récoltes précoces des graines de karité et par un accès dérégulé à l'arbre. Cette causalité sociale apparaissant comme majeure dans la disparition du karité à Korhogo, les mesures d'atténuation du phénomène doivent impérativement intégrer des actions visant la mutation du comportement des acteurs dans l'exploitation de l'arbre. En effet, l'observation de la chaîne de valeurs du karité dans le Poro révèle une forte indexation des pratiques sur une visée de rentabilité économique exclusive. Cette logique de court terme a la faiblesse d'édulcorer la dimension de durabilité de l'activité, elle-même consubstantielle à la disponibilité sur le long terme du karité. L'importante demande culturelle et économique du karité dans le Poro doit donc s'accompagner d'une rupture de la finalité économique au profit de pratiques qui s'inscrivent dans la nécessité de pérennité de l'arbre. Pour ce faire, des actions de sensibilisations soutenues doivent être initiées en faveur du personnel exploitant la ressource karité en mettant en relief les enjeux culturels et financiers de l'usage régulé de cette arboriculture. C'est d'ailleurs à ce sujet que Z.A.T., pépiniériste à l'ANADER de Korhogo affirme que : « *Nos parents ont vraiment besoin d'être sensibilisés sur les changements de notre époque, en particulier le changement climatique qu'ils vivent au quotidien par le dérèglement des saisons, la chaleur, les faibles récoltes... Si on ne les aide pas à être résilient et surtout à adapter leur vie et comportement dans l'exploitation du karité, ce sera la catastrophe* ».

2.2.4.2. L'impulsion de normes locales préservatrices du karité

L'implémentation d'un habitus pro-écologique promouvant des pratiques durables dans l'exploitation du karité à Korhogo doit être soutenue par des dispositions normatives visant à réglementer l'accès à l'arbre et ses différents usages. De façon plus prosaïque, ces normes devront favoriser le repos biologique ou la mise en jachère du karité, promouvoir de bonnes pratiques de collecte des fruits du karité en interdisant la cueillette de fruits non mûrs, proscrire l'abattage de l'arbre et le soustraire des parcours de transhumance. Par ailleurs, la présence du karité favorisant la fertilisation du sol, il est crucial de promouvoir des méthodes culturales qui intègrent l'arbre dans des systèmes de production agricole ; ce qui favoriserait une perception plus utilitariste du karité. En définitive, pour maintenir le karité, il est essentiel d'adopter une approche qui englobe la protection, la préservation et la gestion de l'arbre. La mise en œuvre de ces mesures devrait associer les aînés sociaux (notabilité, chefferie de terre...) pour une implémentation verticale au niveau du corps social, en vue d'un contrôle social participatif dans l'exploitation du karité. Y.C.R., membre de la coopérative Chigata soutient d'ailleurs que : « *Nos vieux, nos parents, chef du village, doivent agir pour protéger notre karité parce que c'est important pour nous, pour que tout le monde comprenne que c'est dans notre intérêt de l'utiliser doucement* ».

3. Discussion

En dépit de son importance sociale et économique pour la société sénoufo, l'arbre du karité est menacé de disparition. Notre étude a mis en relief des facteurs humains liés à cette contrainte de viabilité du karité dans la région du Poro. Cette situation qui crée un risque existentiel du karité semble également s'observer au Burkina Faso, un important bassin de cet arbre en Afrique de l'ouest. En effet selon B. Bastide et al. (2023 : 225), la pérennité des arbres de karité dans la zone sahélienne du pays des hommes intègrent, est mise en péril par les feux, la divagation des animaux, la sécheresse et les pratiques culturelles néfastes. Au Niger également, la production collective du beurre de karité, tout en renforçant la cohésion sociale, fait observer un déséquilibre écologique dû à la faible présence des jeunes pousses de l'espèce (S. Douma et al., 2024 : 15-19). Ce qui conduit les auteurs à préconiser une conciliation entre les besoins des populations locales et la gestion durable du karité. D'autant que du point de vue écologique, les bonnes pratiques de conservation du karité contribuent à l'atténuation du changement climatique (I. Yaï, 2020 : 9). Quant à A. Sinan (2017 :7), il soutient que c'est la pauvreté des populations locales qui les pousse à abattre le karité pour le bois de chauffage ou à vendre son fruit pour subvenir à leurs besoins immédiats. Par ailleurs, parmi les déterminants anthropiques influençant la viabilité du karité à Korhogo, figure la pratique de la culture extensive, au profit des cultures pérennes, qui conduisent à l'abattage de l'arbre. Ce constat est contrasté à Tengrela (nord

ivoirien) car les règles locales qui régissent la gestion des ressources naturelles sont plus protectrices du karité et du néré (Note scientifique, 2023 : 1).

Le karité étant une espèce anthropique, I. Butari et *al.* (2006 :45), prescrivent de le protéger par des haies vives. Quand à B. Bastide et *al.* (op. cit : 2) ils proposent de restaurer son peuplement à travers des pratiques plus durables de régénération dont le semis et la régénération assistée. Cependant pour M. Lafleur (2008 : 36) cette technique de régénération est davantage efficace dans des contextes démographiques peu denses et si les efforts sont axés sur la sensibilisation des populations locales.

Conclusion

Le beurre de karité assure une fonction déterminante dans les sociétés rurales, spécifiquement dans la région du Poro, au nord de la Côte d'Ivoire. Cette matière végétale a en effet une importance socio-économique et culturelle capitale pour la communauté sénoufo, en particulier pour les solidarités féminines, de par ses multiples usages sociaux, médicinaux et cosmétiques. Cependant, l'étude a révélé que la disponibilité de l'arbre du karité dont cette matière dépend, est menacée par une pluralité de facteurs humains et physiques, entre autres : des pratiques de récolte des graines de karité non durables, un accès non normé à l'arbre, le changement climatique et son avatar de cycle de sécheresse...

Garantir la pérennité du karité dans la région du Poro et préserver ses enjeux économiques, sociaux et industriels, nécessite par conséquent une rupture de la raison exclusivement mercantiliste, pour un agir collectif intégrant l'impératif de durabilité dans le mode d'exploitation de cette spéculation arbustive. L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la chaîne des valeurs de la filière, devra donc s'approprier le principe fondateur du développement durable, à savoir : une exploitation culturelle et économique de l'arbre de karité, socialement inclusive de son impératif éco-développemental, au profit des générations présentes et futures. Pour ce faire, le vecteur par excellence du changement des pratiques d'exploitation du karité et d'atténuation des effets du changement climatique sur son développement végétatif à long terme, reste la sensibilisation, sur le socle d'un cadre règlementaire plus volontariste et socialement ancré.

Références bibliographiques

- ABDELKHALIK Hicham, EL GAZZAR Ahmed et HASNAOUI Rachid, 2021, « Effets de la coopération sur le développement de la situation de la femme rurale : cas des coopératives du groupement d'intérêt économique Tizargane à la province de Tiznit », *Mijafame*, Vol 2, pp.287-300
- ADAMAN Sinan, 2017, “Stratégies des femmes dans la lutte contre la pauvreté en zone urbaine : cas de l’association Chigata de Natiokobadara dans la commune de Korhogo (Côte d’Ivoire)”, in *International Journal of Environment, Agriculture and Biotechnology (IJEAB)*, Vol. 2, Issue 3, 1-9
- Analyse du contexte, opportunités, options et défis pour la mise en place et la promotion de chaînes de valeur responsables et durables dans les secteurs des industries extractives et des produits forestiers non ligneux (PFNL) en Afrique centrale et occidentale, UICN, [file:///C:/Users/HP%20820/Desktop/3374-Rapport-20-05-11-IUCN-Rapport-de-synthese-VF%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/HP%20820/Desktop/3374-Rapport-20-05-11-IUCN-Rapport-de-synthese-VF%20(1).pdf)
- ANOH Kouassi Paul, GOGOUA Gbamain, TUO Pega Eric, 2017, « Fabrication du beurre de Karité et la gestion de l’environnement à Natiokobadara », *Aboho, Revue de Géographie du Lardynes*, Vol. 1, N° 06, pp14-23
- BASTIDE Brigitte, BOUSSIM Issaka Joseph, KABORE Sibiry Albert, OUOBA Hermann Yempabou, SEGHIERI Josiane, 2023, « Structure des populations de Vitellaria paradoxa (karité) dans les parcs agroforestiers au Burkina Faso », *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 27(3), 121-133
- BUTARI Innocent, KAYA Bocary, LEVASSEUR Virginie, NIANG Amadou, SANOGO Diaminatou, 2006, *Les haies vives au Sahel. Etat des connaissances et recommandations pour la recherche et le développement*, World Agroforestry Center, 60 p
- CARNEY Judith et ELIAS Marlène, 2004, « La filière féminine du karité : productrices burkinabè, « éco-consommatrices » occidentales et commerce équitable », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 48, N° 133, pp. 71-88
- COULIBALY Gninan Hervé, 2024, « L'action collective comme ressource d'autonomisation des femmes sénoufos : étude de cas d'une économie sociale solidaire à travers la coopérative *Tchérégnimin* de Korhogo (Côte d'Ivoire) », *Revue Africaine des Sciences Sociales* « Penser Genre. Penser autrement », Vol. IV, N°1, pp. 15-30
- DOUMA Soumana, INOUSSA Maman Maârouhi, KONE Moustapha Mamadou, MAHAMANE Ali, SANOU Lassina, 2024, « Structure des parcs à karité et opportunités économiques de la production de beurre pour les femmes au Sud- ouest du Niger », *Sciences Naturelles et Appliquées*, Vol. 43, n° 2 (2), pp. 9-35
- KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, KONAN Kouamé Hyacinthe, KRA Kouadio Joseph, 2020, « Production de beurre de karité et leadership féminin à Natiokobadara au Nord Côte d'Ivoire », <https://regardsuds.org/production-de-beurre-de-karite-et-leadership-feminin-a-natio-kobadara-au-nord-cote-divoire-2/>
- KOLOGO Oumarou et MAÏGA Alkassoum (2010), « L’arbre karité et ses dérivés au sud-ouest du Burkina Faso : vulnérabilités et mesures d’adaptation au changement climatique », *Journal Africain des Sciences de l’Environnement*, Numéro Spécial, pp. 283-20.
- LAFLEUR Myriam, 2008, Recherches et documentation des meilleures pratiques pour la gestion durable des parcs à karité en Afrique de l’ouest, Montréal, CECI-UNITERNA, 110 p.
- NOTE SCIENTIFIQUE, 2023, Quand l'anacarde devient une menace pour la préservation du néré et du karité dans l'extrême Nord de la Côte d'Ivoire, Université Jean Lorougnon Guédé, 2 p
- YAÏ Isaac, 2020, « Atténuation du changement climatique : une nouvelle étude révèle le potentiel du karité », <http://news.acotonou.com/h/126200.html>.